

**NON**  
**à l'uranium**

**OUI**  
**aux alternatives**



Mémoire déposé au Bureau d'audiences  
publiques sur l'environnement dans le  
cadre de la Consultation sur les enjeux de  
la filière uranifère au Québec



Ce mémoire a été préparé par :  
Catherine Gauthier, vice-présidente politique et communications  
Mélanie Girard-Brisson, secrétaire  
Amélie Trottier-Picard, présidente  
Jean-François Veilleux, administrateur

Ce mémoire a été révisé par :  
Jérôme Normand, directeur général

Mots-clés :

Uranium, énergie, nucléaire, déchets miniers radioactifs, équité intergénérationnelle, consultation des jeunes, vulgarisation, formes de consultations

## **Présentation d'ENvironnement JEUnesse**

Créé en 1979, ENvironnement JEUnesse est un organisme national d'éducation relative à l'environnement qui vise à stimuler le développement d'une conscience environnementale et d'une pensée critique auprès des jeunes afin qu'ils exercent des actions citoyennes pour un avenir viable. ENvironnement JEUnesse est un réseau qui donne la parole aux jeunes environnementalistes du Québec pour faire connaître leurs positions, leurs espoirs, leurs préoccupations et leurs solutions concernant les enjeux environnementaux actuels. Nos objectifs sont les suivants :

- Développer les connaissances, les attitudes et les habiletés des jeunes pour qu'ils puissent agir en tant qu'agents multiplicateurs dans leur milieu;
- Informer et former les jeunes et les intervenants sur des enjeux environnementaux;
- Rassembler et motiver les jeunes, les groupes de jeunes et les intervenants dans un réseau dynamique et favoriser les échanges à l'intérieur et à l'extérieur de ce réseau;
- Concevoir, diffuser et mettre à jour des projets, des animations et du matériel pédagogique, ainsi que des outils de soutien à l'action, pour les jeunes;
- Assurer le rayonnement d'ENvironnement JEUnesse dans les milieux de l'éducation, de la jeunesse, du loisir scientifique et de l'environnement;
- Participer à des consultations et des débats publics sur les enjeux environnementaux et y promouvoir la place des jeunes et de l'éducation relative à l'environnement.

Plusieurs thématiques sont couvertes par nos activités d'éducation relative à l'environnement. Parmi celles-ci, nous abordons les enjeux alimentaires, la saine gestion des matières résiduelles, les changements climatiques, le transport durable, l'eau, la gestion en développement durable en milieu scolaire, etc. Finalement, ENvironnement JEUnesse apporte sa contribution à plusieurs organismes publics et privés.

## Introduction

ENvironnement JEUnesse trouve primordial de prendre part aux débats touchant l'avenir énergétique du Québec. Ainsi, nous avons pris part aux nombreuses consultations des dernières années sur la filière des gaz de schiste (BAPE 2010 et 2014, Commission parlementaire), à la consultation sur l'avenir énergétique du Québec tenue en 2013 et aux différentes consultations sur les changements climatiques, indissociables du secteur énergétique. De plus, ENvironnement JEUnesse a contribué à plusieurs consultations publiques à propos de l'énergie nucléaire, notamment celles concernant Gentilly-II (Commission canadienne de sûreté nucléaire 2002 et 2006).

Aujourd'hui, alors que la fermeture de la centrale Gentilly-II a été annoncée, le Québec se tourne vers la filière nucléaire par des mines d'uranium. Les inquiétudes exprimées par des citoyens et différents groupes ont poussé l'ex-ministre de l'Environnement Yves-François Blanchet à commander au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) une consultation sur les impacts environnementaux, sociaux et économiques liés à l'exploration et l'exploitation de l'uranium.

Nous verrons dans un premier temps pourquoi ENvironnement JEUnesse s'oppose au développement de la filière uranifère au Québec (1). Dans un deuxième temps, nous insisterons sur l'importance de consulter les jeunes et nous explorerons les outils et moyens pour y parvenir (2). Nous croyons en effet que les jeunes devraient avoir un rôle précis à jouer dans le cadre de consultations publiques et que le BAPE pourrait mettre en place des mécanismes pour mieux les consulter, notamment dans le cadre de consultations génériques portant sur un enjeu plutôt que sur un projet local précis.

### 1. La filière uranifère : risquée et inutile

De nombreux risques et impacts sur la santé et l'environnement reliés à la filière de l'uranium ont été confirmés, notamment :

- l'absence de solution viable pour la gestion à long terme (milliers d'années) des millions de tonnes de déchets miniers radioactifs laissés derrière, mettant en péril l'équité intergénérationnelle;
- les nombreux risques et incertitudes qui demeurent reliés à la santé et à l'environnement;
- la contribution du cycle de l'uranium au cycle de l'armement nucléaire et la faiblesse des mesures de contrôle en place.

Cette deuxième phase des audiences a également permis de faire ressortir que des États comme la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse et l'État de Virginie ont dit « non » à cette filière industrielle pour des raisons de santé, de sécurité, d'environnement et de manque d'acceptabilité sociale. D'autres États, comme la Saskatchewan, ont ouvert la voie à cette filière, mais non sans heurts et sans risques de coûts majeurs à long terme associés à la gestion des déchets miniers radioactifs.

Nous avons également appris que le potentiel uranifère du Québec est très faible en comparaison à celui de la Saskatchewan et que les marchés mondiaux de l'uranium et du nucléaire sont extrêmement chancelants, voire en déclin constant depuis plusieurs années face à la complexité et aux coûts de plus en plus élevés de cette énergie. À l'inverse, les énergies renouvelables sont en pleine expansion et coûtent de moins en moins dispendieuses.

## **2. Processus de consultation**

### **2.1 Pertinence et importance de consulter les jeunes**

L'équité et la solidarité sociales sont au cœur des principes de la Loi sur le développement durable. Ce principe rappelle entre autres l'importance de l'équité intra et intergénérationnelle dans les actions entreprises par le gouvernement. L'équité intergénérationnelle est un concept qui réfère aux relations entre les générations du passé, du présent et du futur. Dans le contexte des enjeux environnementaux, ENvironnement JEUnesse considère que cette équité intergénérationnelle doit se traduire à la fois dans les décisions prises par le gouvernement, et dans le processus ayant mené à ces décisions.

La participation des jeunes aux processus décisionnels apporte dynamisme, innovation et audace. Les jeunes osent questionner et proposer des idées en dehors des sentiers battus. Ils viennent ainsi ébranler les habitudes, mais provoquent également un renouveau. En effet, la créativité et l'entrepreneuriat amènent la société à innover et à évoluer.

Les orientations du gouvernement sur les enjeux uranifères sont susceptibles d'avoir des répercussions importantes sur l'avenir des générations actuelles et de celles à venir. Il apparaît donc essentiel de consulter les jeunes et de mettre en place des outils pour favoriser leur participation au processus. ENvironnement JEUnesse espère ainsi rappeler l'importance de consulter la jeunesse, particulièrement dans le cadre d'audiences génériques du BAPE.

### **2.2 Vulgarisation et communication de l'information**

Avant de consulter les jeunes ou la population, une information vulgarisée devrait être mise à leur disposition. Des capsules d'information sous forme de vidéo, de bande dessinée ou d'affiche pourraient présenter le sujet de consultation (dans ce cas, les enjeux de la filière uranifère au Québec) alors que d'autres pourraient présenter la démarche et les différentes étapes des consultations publiques du BAPE. Ces outils serviraient à communiquer l'information, mais seraient également utiles comme cartes de visite pour mieux faire connaître le BAPE.

Le BAPE pourrait également diffuser l'information plus largement en utilisant différents médias. Une présence sur les médias sociaux, une page Facebook, l'utilisation de mots-clics ou la distribution d'affiches ou de tracts dans des lieux ciblés permettraient au BAPE de mettre à profit les outils de communication développés dans le but d'augmenter la participation citoyenne à ses activités.

## 2.3 Formes de consultations

Si les jeunes ont moins l'habitude de s'exprimer sous la forme d'un mémoire, ce n'est pas par manque d'intérêt envers les enjeux environnementaux. Au contraire, le processus de consultation des jeunes implique des formes de consultation différentes et adaptées à la clientèle jeunesse. En effet, afin que les jeunes se sentent interpellés dans les processus décisionnels, il importe de repenser la forme des consultations pour mieux les intégrer dans ces processus et les rejoindre là où ils sont.

En milieu scolaire, les ateliers participatifs et les colloques sont des moyens dynamiques et intéressants pour les jeunes qui souhaitent s'exprimer sur les orientations du gouvernement, tels que les enjeux uranifères. En dehors du milieu scolaire, il apparaît aussi essentiel d'organiser des activités de consultation des jeunes. Ces consultations peuvent se dérouler sous la forme de soirées de discussion ou de cafés citoyens. Ces activités sont généralement organisées dans un lieu convivial où les participants débattent de manière informelle sur des problématiques de société. Un café citoyen mise sur la participation des citoyens et permet une discussion ouverte.

Au vu de l'importance des questions environnementales, la participation des jeunes à la prise de décision est essentielle. Il importe également de créer des partenariats avec des organisations qui œuvrent dans le milieu jeunesse, tel qu'ENvironnement JEUnesse. En organisant des activités par et pour les jeunes, on renforce ainsi la participation des jeunes aux processus décisionnels et contribue à former une génération de citoyens engagés.

## Conclusion

Enfin, ENvironnement JEUnesse rappelle qu'il existe une multitude d'alternatives viables et durables au développement de la filiale uranifère. Au vu des risques liés à la santé et à l'environnement, à la gestion de déchets miniers radioactifs ou au cycle de l'armement nucléaire, il nous apparaît primordial d'opter pour ces alternatives. Ainsi, plusieurs de ces options renforceront le principe d'équité intergénérationnelle.

**Pour ces raisons, ENvironnement JEUnesse recommande de freiner le développement de la filiale uranifère au Québec.**

ENvironnement JEUnesse désire également mettre l'accent sur l'importance de la participation des jeunes lorsque le BAPE touche à des domaines d'intervention pouvant avoir un impact à long terme et, conséquemment, sur l'équité intergénérationnelle. Finalement, ENvironnement JEUnesse invite le BAPE à se pencher sur la question de la participation des jeunes aux processus de consultation – vulgarisation des informations, moyens de partage de l'information et forme des consultations – dans le but d'innover et d'inciter les jeunes à prendre part à ces processus.